

LISTE DES EXCLUSIONS

La liste d'exclusion suivante fait partie intégrante de la politique de gestion d'épargne et de crédit et s'applique à toutes les activités financées par BCECOLOANS sans exception.

1. Production ou commerce de tout produit illégal ou activité illégale au regard de la loi ;
2. Production ou activité requérant travail forcé ou travail d'enfants/mineurs ;
3. Commerce d'animaux, de végétaux ou de tous produits naturels réglementés et protégés par le Ministère de l'environnement ;
4. Activité de pêche utilisant un filet interdit par la loi ;
5. Toute opération entraînant ou nécessitant la destruction d'un habitat critique, et tout projet forestier ne mettant pas en oeuvre un plan d'aménagement et de gestion durable ;
6. Commerce transfrontalier de déchets, excepté ceux qui sont acceptés par la loi et les réglementations qui la sous-tendent ;
7. Production ou commerce :
 - a. d'armes et/ou de munitions ;
 - b. de tabac ;
 - c. d'alcool fort destiné à la consommation humaine ;
 - d. de produits radioactifs (ceci n'inclut pas l'achat d'équipements médicaux, d'équipement destiné au contrôle qualité et tout autre équipement dont la source radioactive est réputée très faible et/ou adéquatement isolée ;
8. Production ou activités qui empiètent sur les terres appartenant ou faisant l'objet d'une revendication officielle par les peuples autochtones, sans le plein consentement éclairé de ces peuples ;
9. Maisons de jeux, casinos ou toute entreprise équivalente ;
10. Tout commerce lié à la pornographie ou la prostitution ;
11. Toute opération engendrant une modification irréversible ou le déplacement significatif d'un élément de patrimoine culturel critique ;
12. Production et distribution ou participation à des médias racistes, anti-démocratiques ou prônant la discrimination d'une partie de la population.
13. Production des produits ayant un effet direct et considérable sur la contribution au réchauffement climatique.